



HAL
open science

Marseille : des jardins partagés dans les quartiers Nord

Pauline Martin, Jean-Noël Consalès, Pascale Scheromm, P. Marchand,
Murielle Ghestem, Nicole Darmon, Florence Ghestem

► **To cite this version:**

Pauline Martin, Jean-Noël Consalès, Pascale Scheromm, P. Marchand, Murielle Ghestem, et al..
Marseille : des jardins partagés dans les quartiers Nord. La santé en action, 2018, 444, pp.22-23.
hal-02628192

HAL Id: hal-02628192

<https://hal.inrae.fr/hal-02628192>

Submitted on 26 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Marseille : des jardins partagés dans les quartiers Nord

Pauline Martin,
ingénieur de recherche à
Aix-Marseille Université,
Inserm, Institut national
de la recherche agronomique
(INRA), unité Nutrition, obésité
et risque thrombotique
(NORT),

Jean-Noël Consalès,
enseignant-chercheur à
Aix-Marseille Université,
Centre National de
la Recherche Scientifique
(CNRS), unité mixte de
recherche : Temps, Espace,
Langages, Europe
Méditerranéenne et Méditerranée,

Pascale Scheromm,
chercheur à l'INRA,
unité mixte de recherche :
Innovation et développement
dans l'agriculture et l'alimenta-
tion, Montpellier,

Paul Marchand,
chargée de développement
au Programme Autoproduc-
tion et Développement Social
(PADES), Paris,

Florence Ghestem,
chercheur à l'INRA, unité
mixte de recherche Marchés,
organisations, institutions et
stratégies d'acteurs,
Inserm, Institut national
d'études supérieures agrono-
miques de Montpellier
et Université de Montpellier,

Nicole Darmon,
directrice de Recherche à
l'INRA, docteur en nutrition
et ingénieur au Conservatoire
National des Arts et Métiers.

Les jardins partagés¹ ont été étudiés sous différents angles en Amérique du Nord et en Europe. En ce qui concerne les fonctions alimentaires du jardin, plusieurs études réalisées aux États-Unis indiquent que les personnes ayant accès à un jardin collectif déclarent consommer plus fréquemment des produits potagers frais que les non-jardiniers. Les fruits et légumes sont peu consommés par les personnes défavorisées, ce qui constitue une forte inégalité sociale en matière d'alimentation. L'objectif de cette étude était de tester l'hypothèse selon laquelle, dans les quartiers pauvres, les jardiniers cultivant dans des jardins partagés auraient des approvisionnements alimentaires plus équilibrés, et notamment des approvisionnements en fruits et légumes plus élevés que des personnes ne pratiquant pas le jardinage.

Une enquête pluridisciplinaire a été réalisée sur des jardins partagés à parcelles individuelles des quartiers Nord de Marseille, quartiers très défavorisés sur le plan socio-économique. L'enquête a été réalisée grâce à des financements publics. Les partici-

pants étaient recrutés sur la base du volontariat, sans contrepartie financière, le seul critère d'inclusion étant d'être responsable principal de l'approvisionnement du foyer ; 21 femmes ont souhaité participer sur 223 jardiniers actifs (25 % d'hommes et 75 % de femmes). Les dimensions productive, économique et nutritionnelle, culturelle, sociale et symbolique de l'accès à un jardin partagé ont été explorées par des méthodes issues de la nutrition et des sciences sociales : questionnaires informatifs, entretiens semi-directifs et analyse nutritionnelle et économique des carnets d'approvisionnements alimentaires mensuels des foyers. Les approvisionnements alimentaires des foyers des jardinières ont été comparés à ceux de 65 femmes de profil socioéconomique similaire, vivant dans les mêmes quartiers mais n'ayant pas accès à un jardin.

Rencontrer, bouger !

Les jardinières déclarent des motivations à jardiner telles que le plaisir, la détente, le fait d'être dehors et de voir pousser les plantes, de sortir de chez soi et d'avoir un espace de rencontre, ainsi que le fait de bouger. La production alimentaire est très rarement mentionnée, confirmant que le jardin répond à des attentes autres qu'alimentaire. « Qu'est ce qui me motive ? Le plaisir de voir les choses pousser... En fait, c'est mon petit coin de paradis... Moi je n'aime pas mettre des gants quand je jardine, j'aime bien le contact... » (PP, 48 ans).

Sur les 21 jardinières ayant participé à l'enquête, seulement 11 ont récolté des produits potagers au jardin durant le mois d'enquête, les quantités produites étant en moyenne de 53 g de produits potagers par

L'ESSENTIEL

▶ La pratique du jardinage dans un jardin partagé est un vecteur de lien social et un générateur d'estime de soi.

▶ Si les jardinières amatrices ne cultivent pas forcément des quantités importantes, le jardin pourrait servir de déclic, en leur donnant l'envie d'acheter plus de fruits et légumes.

personne vivant dans le foyer et par jour (16 % des approvisionnements en produits potagers du foyer). Les jardinières déclarent toutes privilégier la qualité de la production à la quantité : la diversité, le goût, la valeur santé des productions et les pratiques au jardin respectueuses de l'environnement ont une importance forte à leur regard. « Parce qu'on sait que si on cultive et qu'on ramasse ce qu'on a cultivé [...] on n'aura pas de problèmes après. C'est mieux, moi je dis ! Pour moi, là c'est bio parce que là, il n'y a rien du tout. On ne met rien du tout, on ne met aucun produit, aucun, rien, rien... » (JP, 54 ans).

Le jardin cultive l'estime de soi

Les récoltes sont quantitativement limitées et les bénéfiques sont plutôt d'ordre social, culturel et symbolique. Les variétés cultivées sont principalement des légumes méditerranéens d'été, des herbes aromatiques et des baies. Le choix de ces variétés repose principalement sur des habitudes alimentaires familiales et des goûts personnels. La prépondérance des fruits et légumes méditerranéens est un moyen d'affirmer sa culture alimentaire et son identité méditerranéenne pour des femmes nées principalement en France ou au Maghreb. Les échanges



© Association Vent Vert

de pratique au jardin favorisent l'acquisition de nouvelles connaissances et l'élaboration de liens de sociabilité. Le don est généralisé et porte une valeur symbolique forte du fait du caractère personnel de la production. Cultiver par soi-même les légumes et fournir un travail physique sont des activités créatrices de goûts et de saveurs. L'acte culinaire est revalorisé et les produits du potager y occupent une place centrale. Cuisiner devient un acte extraordinaire et se prolonge à table dans la commensalité familiale (le partage du repas), dans la sphère de l'intime repas de famille. La fierté de faire déguster aux proches les produits du jardin est forte et révèle un impact positif du jardinage sur l'estime de soi.

« Une fierté ! Une fierté de savoir que c'est moi qui l'ai fait, que c'est moi qui l'ai nourri, que c'est moi qui l'ai bichonné, que c'est moi qui ai fait attention... Et quand tu cueilles, tu es fier ! Quand tu vois que tu as eu un petit pied comme ça et qu'au fur et à mesure ça a monté comme ça, tac tac, tac tac, et que c'est toi qui amène ça à table... » (PP, 48 ans).

En ce qui concerne les approvisionnements alimentaires hors jardins potagers, la seule différence significative entre les foyers des jardinières et des non-jardinières concernait les fruits et légumes (respectivement 369 et 211 g par personne et par jour) et plus particulièrement les légumes (222 contre 109 g). Pour les autres groupes d'aliments pouvant être produits au potager, les approvisionnements des foyers des

jardinières et des non-jardinières étaient respectivement les suivants : pommes de terre, 89 et 63 g ; légumineuses, 7 et 14 g ; plantes aromatiques, 5 et 1 g ; total des fruits : 147 contre 101 g.

Cette différence s'explique notamment par des dépenses pour l'alimentation plus élevées dans les foyers des jardinières (4 au lieu de 3 € / 2000 kcal). Cet euro supplémentaire permet d'acheter des quantités de fruits et de légumes plus importantes mais également des aliments un peu plus chers au kilo pour toutes les catégories d'aliments.

Des bénéfices indirects

Bien qu'elle soit transversale et sur un échantillon limité, cette étude a confirmé que la pratique du jardinage dans un jardin partagé est un vecteur de lien social et un générateur d'estime de soi. Nos résultats suggèrent que l'accès à un jardin partagé pourrait favoriser l'adoption de pratiques alimentaires plus favorables à la santé par les habitants de quartiers défavorisés. Les jardinières de l'étude ont des approvisionnements en fruits et légumes bien plus importants que ceux de leurs voisins non-jardinières de profil socio-économique similaire (150 g en plus par jour et par personne en moyenne). Ainsi, dans les foyers des jardinières, les quantités de fruits et de légumes approchent les 400 g par jour et par personne recommandés par les autorités de santé publique. Ils sont principalement le résultat d'achats plus importants en fruits et

légumes, la production au jardin restant faible. Les bénéfices nutritionnels du jardinage dans ce contexte semblent donc indirects : le jardin apparaît comme un espace-fenêtre de réflexion sur les pratiques et comportements alimentaires. Les jardins collectifs urbains pourraient donc être des outils d'action au service de la mise en œuvre des politiques alimentaires. La présente étude étant transversale, elle ne permet pas d'établir une relation causale entre la pratique du jardinage et des approvisionnements élevés en fruits et légumes. Cette hypothèse sera testée dans le cadre du projet JArDin'S qui vient de démarrer à Montpellier, et dans lequel l'évolution des pratiques alimentaires de nouveaux jardiniers sera analysée avant leur entrée dans un jardin partagé et un an après. ■

1. Les jardins partagés se définissent parmi les jardins collectifs comme « les jardins créés ou animés collectivement, ayant pour objet de développer des liens sociaux de proximité par le biais d'activités sociales, culturelles ou éducatives et étant accessibles au public » [1].

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

[1] Proposition de loi relative aux jardins familiaux et aux jardins d'insertion de 2003 (non votée). En ligne, https://www.senat.fr/rap/102-376/102-376_mono.html

Pour en savoir plus :

• Martin P., Consalès JN., Scheromm P., Marchand P., Ghestem F., Darmon N. *Community gardening in poor neighborhoods in France : a way to re-think food practices ?* *Appetite*, 2017, n°116, p. 589-598.

FINANCEMENTS : CE TRAVAIL A ÉTÉ FINANCÉ PAR L'AGENCE NATIONALE DE LA RECHERCHE (ANR) DANS LE CADRE DU PROJET DE RECHERCHE JASSUR, JARDINS ASSOCIATIFS ET VILLES DURABLES (ANR-12-VBDU-0011).

LES AUTEURS DÉCLARENT N'AVOIR AUCUN LIEN NI CONFLIT D'INTÉRÊTS AU REGARD DU CONTENU DE CET ARTICLE.